

# LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

MENSUEL

VOL. VI

MONTREAL, 1ER JUIN 1894.

No 7

## NOS LEÇONS

Conformément à ce que nous avons annoncé dans un précédent numéro, nous commencerons nos leçons de sténographie Duployé dans la prochaine édition du STÉNOGRAPHE CANADIEN. Avis aux amis de notre œuvre.

## A LA PROCHAINE SEANCE

Le Conseil de l'Instruction publique s'est réuni à Québec, la semaine dernière, pour s'occuper d'affaires de routine.

La discussion des questions sérieuses a été renvoyée à la prochaine séance.

Au point de vue de la sténographie, ce retard est très préjudiciable et gêne considérablement l'essor de l'art abrégé en Canada. Mais, enfin, il faut bien se résigner à prendre la situation telle qu'elle est.

Nous engageons donc tous les professeurs à apprendre la sténographie, afin d'être en état de l'enseigner dès le commencement de la prochaine année scolaire; nous pouvons presque assurer que, si la sténographie n'est pas obligatoire au commencement de septembre, elle le sera à la fin, après la prochaine séance du Conseil.

Les membres de ce respectable corps vont avoir à leur disposition tout le temps nécessaire pour approfondir cette question et l'étudier sous tous ses aspects. Nous espérons qu'ils vont s'occuper sérieusement de la sténographie et rendre aux maîtres et aux élè-

ves le service de les obliger à apprendre cet art si utile, si agréable et, pour ainsi dire, indispensable de nos jours, où tout se fait à l'électricité. On veut la vitesse dans l'écriture comme dans toutes les autres branches de l'industrie humaine et on a raison. La sténographie est le moyen le plus simple qui existe pour traduire sa pensée et fixer les paroles d'autrui.

La sténographie au Canada a déjà pris beaucoup de développement, mais elle n'attend que l'action du Conseil pour répandre ses bienfaits sur toutes les classes de la population.

La sténographie, dit un correspondant français, M. L. F. Canet, permet aux militaires de prendre rapidement les instructions qui leur sont données. Aux journalistes de noter, sans en négliger aucun, les renseignements donnés de vive voix, etc. Aux avocats de saisir au vol les plaidoiries de leurs adversaires. Les notaires, les greffiers, les huissiers, les commerçants, les industriels voient leur tâche considérablement allégée. Il n'y a pas une seule profession où la sténographie ne soit appelée à rendre d'inappréciables services.

Quiconque entreprend une éducation doit commencer par achever la sienne.

Un très habile patient, M. Trunhut, a écrit en sténographie et avec une loupe, dit un journal français, tout un volume sur une carte-postale et a vendu ce monument glorieux à un amateur, M. Buzta, pour 100 florins.

Dans l'éducation il s'agit moins de faire faire le bien que d'apprendre à le vouloir et à le faire.